

# FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021 AUX SERVICES PERISCOLAIRES-RESTAURATION-EXTRASCOLAIRES

NOM.....PRENOM :.....ECOLE:.....

## INSCRIPTION ACTIVITES PERICOLAIRES

**Ces informations valent inscription. Cocher les cases correspondantes**

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	OCCASIONNELLEMENT
Accueil périscolaire Matin 7:00 – 8:20					
Restauration 11:45 – 13:45					
Accueil périscolaire Soir 16:30 – 18:30					

### Attention

- Les absences devront être justifiées avant 8 :30 le jour même par le biais de la messagerie des Services Municipaux Enfance Jeunesse ou via l'Espace Citoyen.
- Les inscriptions **exceptionnelles** (professionnels ayant un changement de planning de travail qui évolue, personnes intérimaires ou retour à l'emploi, rendez-vous professionnels) devront être signalées au plus tard le matin même avant 8h30 et un justificatif sera demandé.
- Les inscriptions **occasionnelles pour la restauration** seront acceptées et ne devront pas dépasser 4 jours dans le mois.

## INSCRIPTIONS ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

### ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS 3-11 ANS

Je souhaite bénéficier de l'accueil de loisirs des mercredis  OUI

**Pour les mercredis vous devrez remplir un bulletin spécifique au mois pour valider votre inscription.**

### ACCUEIL DE LOISIRS DES PETITES VACANCES SCOLAIRES 3-11 ANS

Je souhaite bénéficier de l'accueil de loisirs pendant les petites vacances scolaires  OUI

**Pour les vacances vous devrez remplir un bulletin spécifique pour chaque vacance pour valider votre inscription.**

### ACCUEIL VACANCES ETE 3-11 ANS

Je souhaite bénéficier de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires d'été  OUI

**Pour les vacances vous devrez remplir un bulletin spécifique pour cette période pour valider votre inscription.**

### ACCUEIL « SODA » 12-17 ANS

Je souhaite bénéficier de l'accueil SODA  OUI

**Vous devrez remplir un bulletin spécifique pour valider votre inscription.**

### Attention pour toutes les inscriptions en accueil extrascolaire:

- **Vous devez prendre connaissance des dates butoirs pour les inscriptions sur le site internet ou par le biais de l'affichage au SMEJ.**
- **L'accueil du matin se fait entre 7 :00 et 9 :00 pour les mercredis et 7 :30et 9 :00 pour les vacances.**
- **l'accueil du soir du mercredi et des vacances, pour récupérer vos enfants, se fait à partir de 16:30 jusqu'à 18:30 ; pendant les vacances d'été, l'accueil du soir, pour récupérer vos enfants, se fait de 17:00 à 18:30.**

**Toute personne se présentant en dehors de ces horaires ne pourra pas être accueillie à l'accueil de loisirs. Certains jours de vacances et mercredis, les enfants sont susceptibles de participer à des sorties à la journée, aucun enfant ne sera accueilli en demi-journée. Pour les vacances vous pouvez bénéficier aussi d'un forfait 4 ou 5 jours (cf. tarifs-site internet de la Ville)**

Le règlement intérieur est réputé validé, dès lors que l'enfant fréquente les activités périscolaires et extrascolaires. En aucun cas il ne pourra être contesté sous prétexte d'une non-transmission par l'administration, ce document vous étant transmis lors des inscriptions.

Je soussigné(e), Nom - Prénom :.....(responsable de l'enfant) reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et du fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires applicables pour l'année scolaire 2020/2021 et du règlement intérieur. Je m'engage à les respecter ainsi qu'à signaler tout changement de situation (revenu, quotient familial, adresse, téléphone...) au Service Municipal Enfance Jeunesse 3 allée Claude Blois 63360 GERZAT.

N° de tel : 04 73 27 85 05

**Fait à.....le :.....Signature :**